

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 19

Rubrik: Philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Europe

■
Comme tous les ans, l'Administration des Postes Suisses émet deux timbres-poste pour la série Europa.

Pour 1990, le thème général recommandé par la Conférence Européenne des administrations des Postes et Télécommunications (CEPT) est consacré aux bâtiments postaux.

Pour la Suisse, ceux de Lucerne et de Genève ont été retenus.

◦.50 **Lucerne.** De style Renaissance italienne, ce bâtiment fut construit de 1886 à 1887 et utilisé à partir du 15 mai 1888. Profitant de l'Acte de Médiation pour se libérer de la dépendance postale de Berne et de Zürich, ainsi qu'aux fortes pressions exercées par les Fischer pour obtenir le monopole postal lucernois, le Canton de Lucerne créa la régie cantonale le 21 décembre 1803.

En 1845, l'Hôtel de Ville et l'Office Central de la Poste Cantonale occupaient l'ancien collège des Jésuites à Lucerne.

A partir du 15 mai 1888, l'Office postal déménagea dans le nouvel Hôtel des Postes situé entre la gare, le Seebücke et le Kappelbrücke.

Entièrement rénové de 1985 à 1987, il resplendit à nouveau pour son 100ème anniversaire.

◦.50 **Genève.** Outre le bureau français créé en 1669 à l'instigation du roi LOUIS XIV, et ne s'occupant que des relations postales entre Genève et la France, il existait également 4 autres bureaux de postes étrangers à Genève : Berne, Sar-

daigne, St Gall et Zürich. La poste bernoise étant affermée aux Fischer, ces derniers traitaient toutes les autres destinations pour le compte de Genève.

Résilié pendant la période de l'empire français, Genève étant devenu un département de la France.

Après la chute de Napoléon, un nouveau contrat d'affermage fut signé pour une période de 15 ans entre le nouveau canton de Genève et les Fischer.

Contrat non renouvelé en 1830 avec la création de la Régie cantonale des postes genevoises, le 16 avril 1830.

Ayant changé de locaux, le bureau de poste de Genève situé jusqu'au 31 décembre 1943, rue du Rhône puis à partir de 1865 dans un immeuble neuf de la place Bel-Air, maintenant bâtiment protégé.

Un imposant immeuble fut construit rue du Mont-Blanc, à proximité de la gare et ce nouveau bureau de poste fut ouvert au public le 5 septembre 1892.

Des travaux de rénovation actuellement en cours seront terminés pour son centenaire en 1992.

Série

"Pro Patria"

■
Continuant la série "700 ans d'Art et de Culture", l'émission Pro Patria 1990 concerne les "crieurs zürichoises", images de David Herrliberger.

Comme dans d'autres pays certains professionnels parcouraient les rues des villes en criant pour signaler leur métier. Chacun avait son cri ou sa chanson particulière pour attirer l'attention de clients potentiels.

Rémouleurs, marchands de chasse-mouches, vitriers, etc... exerçaient ainsi leur métier.

David Herrliberger illustra ainsi de 1748 à 1751, 156 gravures de crieurs zürichoises et 52 gravures de crieurs bâlois.

L'une des collections les plus complètes des oeuvres de David Herrliberger se trouve exposée dans les salles du château de Maur (ZH) château d'origine médiévale fortement modifié.

◦.35/◦.15 **Marchande de chasse-mouches et de vaporisateur d'amidon :** avec le manque d'hygiène de l'époque, les mouches devaient être omniprésentes, principalement en période chaude. Le chasse-mouches était donc un instrument indispensable.

Pour amidonner le linge blanc, grande mode à l'époque, le vaporisateur était un outil indispensable.

◦.50/◦.20 **Marchand d'horloge :** métier de la rue insolite que ce marchand d'horloges. Les horloges qu'il vend sont de la Forêt Noire ; ce marchand a donc passé le Rhin.

◦.80/◦.40 **Rémouleur :** qui n'a pas rencontré un rémouleur et entendu sa chanson annonçant son passage dans la rue. On peut encore le rencontrer de nos jours, mais de plus en plus rarement.

◦.90/◦.40 **Couple de vendeurs de bois résineux :** le bois résineux servait à allumer le feu et également en petits fagots à éclairer la cuisine.

Des 208 dessins concernant les crieurs créés par Herrliberger, seul celui-ci représente deux personnages. Très certainement un aveugle guidé par sa femme.

Pour 1990, 90% du montant de la surtaxe ira à la collecte de la Fête Nationale pour des projets cultu-

rels dans le cadre de l'Action Rencontre 91. Le 10% restant ira à des institutions s'occupant de tâches sociales et culturelles d'intérêt national.

Entiers postaux illustrés

■
A l'occasion de l'ouverture du nouveau musée postal des PTT à Berne, trois entiers postaux seront mis en vente :

◦.50 **Poste :** reproduction du premier wagon postal qui circula le 12 octobre 1857 sur le parcours Zürich-Broug et côté correspondance l'emblème fédéral des postes utilisé de 1880 à 1920.

◦.50 **Télécommunications :** l'illustration de la carte représente un standard téléphonique datant de 1922 et côté correspondance un poste de table de luxe Ericsson. Richement décoré, il fut longtemps considéré comme l'un des plus beaux et des plus modernes poste de table.

◦.50 **Philatélie :** côté vue, représentation d'une lettre de 1850 affranchie avec des timbres Rayon II, recommandée pour Soleure et côté correspondance, reproduction du timbre Rayon I bleu clair.

PETITE ANNONCE

■
**A vendre villa meublée
50m de la plage de la Ciotat
1.000.000 FF
Tél. :
91.81.47.86**